

<https://www.pressegauche.org/Conflit-de-travail-en-CPE-Le-premier-ministre-doit-s-impliquer-pour-regler-le>



Conflit de travail en CPE - Le premier ministre doit s'impliquer pour régler le conflit de travail en CPE



- Communiqués -
Date de mise en ligne : dimanche 5 décembre 2021

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 5 déc. 2021 - Une coalition formée par des syndicats, des associations de personnes non syndiquées et de parents, de même que des représentants des partis d'opposition demandent l'intervention du premier ministre du Québec, François Legault, pour régler le dossier du conflit de travail en Centre de la petite enfance (CPE).

En conférence de presse ce matin, Stéphanie Vachon, représentante du secteur des CPE pour la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), Valérie Grenon, présidente de la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ), Sylvie Nelson, vice-présidente de la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ), Geneviève Pagé, représentante de l'organisme Ma place au travail, Isabelle Boulé, représentante du mouvement Valorisons ma profession, Marc Tanguay, porte-parole de l'opposition officielle en matière de Famille, Manon Massé, co-porte-parole du deuxième groupe d'opposition et Véronique Hivon, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de Famille ont uni leur voix en lançant une déclaration commune.

« Par cette déclaration, nous souhaitons démontrer au gouvernement qu'un consensus social existe à l'effet de faire un effort additionnel pour permettre un règlement satisfaisant pour le personnel en CPE. Nous avons au Québec un modèle de services éducatifs qui fait la fierté des Québécoises et des Québécois. Pour créer de nouvelles places afin de répondre aux besoins de tous les parents, ça prend des travailleuses et des travailleurs qui sont reconnus et valorisés par le gouvernement », ont affirmé les signataires de la déclaration.

Il est temps de régler le conflit de travail en CPE

Après plus de 20 mois sans contrat de travail, de multiples journées de grève et une pénurie de main-d'oeuvre sans précédent, nous estimons que le premier ministre du Québec, François Legault, doit s'impliquer directement afin de régler le conflit de travail en Centre de la petite enfance (CPE).

Les éducatrices, tout comme l'ensemble des travailleuses en CPE, ont démontré qu'elles étaient essentielles pour le Québec au moment où les parents en avaient le plus besoin durant les deux dernières années de pandémie. Il est temps aujourd'hui de reconnaître leur travail à sa juste valeur.

Alors que le réseau de la petite enfance manque cruellement de relève, les intervenantes sont épuisées et à bout de souffle. Les parents, eux, doivent composer avec des moyens de pression et sont excédés par la situation.

La conjoncture actuelle devrait appeler au dialogue, à la réconciliation et à la valorisation. Or, on assiste plutôt à la confrontation et aux attaques sur la place publique. Le gouvernement brandit le spectre d'une loi spéciale plutôt que d'entamer une discussion constructive à la résolution du conflit.

Avant que la situation ne dégénère davantage, nous appelons M. Legault à s'impliquer directement dans le dossier. Nous estimons que M. Legault doit assumer son rôle de chef d'État et dénouer la crise au bénéfice des parents et du personnel du réseau de la petite enfance.

Le premier ministre déclarait dans son premier discours d'ouverture à la suite de son élection que « le nouveau gouvernement ne va pas être le gouvernement d'un groupe ou d'une idéologie ». Il appelait également ses ministres à rester humbles et à gouverner pour l'ensemble des Québécoises et des Québécois. Au cours des dernières

Conflit de travail en CPE - Le premier ministre doit s'impliquer pour régler le conflit de travail en CPE

semaines, le personnel en CPE se bute toutefois à des considérations idéologiques de la part du gouvernement : ce sont les éducatrices seulement et rien d'autre. Pourtant, un CPE, c'est comme une grande famille et chaque corps d'emploi est essentiel pour accomplir la mission éducative.

Sans assouplissement de la part du gouvernement, le conflit de travail risque de s'éterniser, fragilisant le réseau et causant d'importants problèmes aux parents utilisateurs. C'est en ce sens que nous, représentants d'associations syndicales, de parents, de personnes non syndiquées et de partis d'opposition, appelons le premier ministre à s'impliquer directement dans le dossier.

M. Legault affirme lui-même être un homme de résultat et pragmatique. Il a la chance de faire un bon deal afin de pérenniser le réseau des CPE aux bénéfices des parents et des héroïnes de la petite enfance. Nous en appelons à son sens des responsabilités pour régler la crise dès maintenant. Personne ne lui en voudra d'envoyer un signal clair démontrant l'importance de toutes les intervenantes en petite enfance, peu importe leur rôle auprès de nos enfants. Au contraire, il a une chance de faire preuve de leadership en rejetant le dogmatisme au profit de tous, pour le bien commun.